

Quatre blessés par armes blanches et sept arrestations

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5475 - Dimanche 19 septembre 2021 - Prix : 10 DA

Bilan des dernières 24 heures

201 nouveaux contaminés et 11 décès

Révision des listes électorales en prévision des élections locales

Charfi annonce plus de 150 000 nouveaux inscrits

Le décès de Abdelaziz Bouteflika

Par Mohamed Habili

Un événement dont de toute évidence on se serait bien passé que le décès de Abdelaziz Bouteflika, quelqu'un qui pourtant avait présidé aux destinées du pays pendant une vingtaine d'années. Tant il qu'il était vivant, doublement entravé dans ses mouvements, à la fois par la maladie et la surveillance dont il était l'objet, son cas ne posait pas énormément de problèmes. On arrivait même à oublier qu'il fût encore de ce monde. Mort, il refait parler de lui, en attendant de rejoindre sa dernière demeure, et cela seul est déjà assez inconvenant de sa part. Il faut s'en occuper à nouveau en effet, prendre des décisions le concernant, en parler à nouveau - en bien forcément, puisqu'il ne faut jamais dire jamais du mal de quelqu'un qui vient de passer l'arme à gauche; d'autant qu'on a l'éternité pour le mettre en charpie. Se demander par exemple où il serait plus convenable de l'enterrer : dans le carré des Martyrs où l'appelle son titre d'ancien président de la République, mais au risque de déplaire aux hirakistes purs et durs, toujours à l'affût d'une occasion de rebondir, ou quelque part dans la chaleur des siens l'ayant précédé dans la mort, qui attendaient sa venue, vu l'état de délabrement de sa santé. S'il était resté au pouvoir, envers et contre tout, le cinquième mandat serait fini maintenant. **Suite en page 3**

Mise en berne de l'emblème national pendant trois jours

Bouteflika, mort d'un homme d'Etat diminué par la maladie

L'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est décédé vendredi soir à Alger à l'âge de 84 ans. Le défunt s'est éteint deux ans après sa démission suite à un mouvement populaire contre sa candidature à un 5^{ème} mandat et appelant à un renouveau dans le pays.

Page 3

PH/D. R.



Pétrole

Le Brent à 75,49 dollars à Londres

TIGDITT MOSTAGANEM

Les réseaux mafieux brouillent les règles du relogement

Révision des listes électorales en prévision des élections locales

Charfi annonce plus de 150 000 nouveaux inscrits

■ Le corps électoral compte 24 589 475 personnes inscrites, a indiqué hier, le président de l'Autorité indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.

Par Louisa Ait Ramdane

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi a affirmé, hier, que l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, qui a pris fin le 15 septembre, en prévision des élections locales du 27 novembre prochain, avait permis le recensement de 164 286 nouveaux électeurs inscrits, portant ainsi le nombre global du corps électoral à 24 589 475 électeurs.

Dans une déclaration à la télévision publique, Charfi a indiqué qu'une hausse a été enregistrée dans le nombre des électeurs après la révision exceptionnelle des listes électorales pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire communale (APC) et de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Ainsi, le nombre des nouveaux inscrits durant la révision s'élève à 164 286 électeurs, et ce, notam-



PHOTO

ment après la radiation des listes des personnes décédés. Le même responsable a fait savoir, dans le même contexte, 8 928 134 formulaires de souscription des signatures individuelles au profit des listes des candidats, en vue de l'élection des membres de l'APC et de l'APW, ajoutant que les listes relevant de 47 partis ont procédé au retrait de 8 131 524 formulaires de souscription, alors que les listes indépendantes ont retiré 796 610 formulaires de souscription.

L'ANIE avait appelé, le 1^{er} septembre courant, les citoyens non inscrits sur les listes électorales, notamment ceux âgés de 18 ans au jour du scrutin, à s'inscrire au niveau de la commission com-

munale de révision des listes électorales dans la commune de leur résidence.

Charfi, qui avait appelé les électeurs algériens à se rendre massivement aux urnes, lors des nouvelles joutes électorales locales, a lié l'élection de «nouvelles Assemblées communales et de wilayas au niveau de conscience des citoyens». Il a estimé à cet effet, que «le citoyen doit être conscient qu'il est de son intérêt de participer à ces nouvelles élections locales».

Cette révision exceptionnelle intervient à la suite de la convocation du corps électoral par le Président de la République, qui a signé le décret présidentiel du 28 août 2021, portant convocation

du corps électoral en vue des élections anticipées des APC et APW. Le 2 septembre dernier, le président de l'ANIE avait publié un arrêté portant formulaire de souscription et légalisation des signatures individuelles au profit des listes de candidats pour l'élection des membres des

Bilan des dernières 24 heures

201 nouveaux contaminés et 11 décés

L'ALGÉRIE a enregistré 11 nouveaux décès de coronavirus ces dernières 24 heures, huit cas de moins que le bilan d'hier (19), portant à 5 681 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 201 cas, soit 34 cas de moins par rapport au bilan d'hier (235), pour atteindre, au total, 201 425 cas confirmés.

R. N.

Souk Ahras
9 partis politiques et 15 listes indépendantes retirent les formulaires de candidature

NEUF partis politiques et 15 listes indépendantes dans la wilaya de Souk Ahras ont procédé, jusqu'à jeudi dernier, au retrait des formulaires des candidatures aux élections locales du 27 novembre prochain, a-t-on appris, samedi, auprès de la coordinatrice de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Mme Dalel Labadi a précisé à l'APS que le retrait des formulaires des candidatures pour les Assemblées populaires communales (APC) et l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour cette échéance électorale a été entamé le 5 septembre courant et devra se poursuivre jusqu'au 7 octobre prochain, date limite pour le dépôt des listes de candidats. Parallèlement, la même intervenante a indiqué que l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales s'était achevée le 15 septembre dernier, relevant que l'opération est actuellement en phase des recours. Elle a, dans ce sens, rappelé que la révision exceptionnelle des listes électorales a été supervisée par l'Autorité, qui a procédé à la désignation des commissions électorales pour assurer cette révision en coordination avec l'administration locale afin de surmonter les difficultés.

R. N.

Ils ont réuni leurs militants

Des partis politiques reprennent leurs activités

Des partis politiques ont repris leurs activités ce week-end en prévision, notamment des prochaines élections locales. Vendredi dernier, le Secrétaire général du Mouvement Ennahda, Yazid Benaïcha, s'exprimant lors des travaux de la session ordinaire du Conseil de la choura du parti, a précisé que «la participation aux échéances est l'occasion pour les citoyens de contribuer d'une manière effective à l'élaboration des politiques et dans le processus de prise des décisions relatives à l'intérêt général».

Soulignant que cette participation «offre l'opportunité aux citoyens de jouer efficacement leur rôle dans la vie politique», le SG du Mouvement Ennahda a imputé le phénomène d'abstention à «la perte de confiance en les responsables et les partis politiques ainsi qu'à l'absence de programmes de sensibilisation et la baisse du niveau d'ins-truction». «La pluralité politique ne veut pas dire la réalisation de la démocratie», a ajouté Benaïcha pour qui la démocratie consiste à «ne pas céder au pouvoir et les richesses» et à

consacrer le principe «d'égalité des chances et de mérite». Le Mouvement Ennahda, poursuit Benaïcha, croit en «le décollage économique et la réalisation du développement qui ne se concrétisent que par une évolution politique qui repose sur le consensus politique, la participation politique du peuple et l'édification d'institutions représentatives permettant d'opérer le changement».

De son côté, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, a annoncé, vendredi à Alger, la participation de sa formation politique aux élections locales du 27 novembre prochain.

S'exprimant lors des travaux de la 20^{ème} université du mouvement tenue sous le slogan «Elections locales : défis et enjeux», Makri a souligné que le mouvement «poursuivra son combat politique constructif en participant à ces élections locales et ne ménagera aucun effort au service du pays».

«En dépit de la conjoncture actuelle qui prévaut dans le pays», le MSP «ne cédera pas au désespoir et à la frustration poli-

tique», a-t-il soutenu, exprimant «sa disposition à participer au débat et au dialogue constructif avec toutes les parties pour concrétiser le consensus politique au service du pays».

Dans ce cadre, Makri a mis en avant la nécessité de faciliter l'action militante de tous les partis, d'accorder la chance à tout un chacun et d'organiser des élections libres, régulières et transparentes en luttant contre la fraude». Le président du MSP a également insisté sur l'impératif de lutter contre la corruption et de sensibiliser les citoyens à une participation massive aux prochaines élections locales.

Concernant le Plan d'action du gouvernement adopté, jeudi, par l'Assemblée populaire nationale (APN), Makri considère que ce programme «ne prévoit pas de vision prospective claire suivant des objectifs et des chiffres objectifs dans tous les domaines socio-économiques et commerciaux, en adéquation avec la réalité du pays».

Il a insisté sur l'impératif de lutter contre la corruption vu la disponibilité des compétences et des capacités pour réaliser la

relance économique», a-t-il dit, jugeant nécessaire de «lutter contre le marché parallèle, d'ouvrir l'investissement et d'accompagner les Petites et moyennes entreprises (PME)».

Makri a enfin exprimé le rejet de sa formation politique de l'idée de recourir à «un règlement à l'amiable avec la isaba (bande) pour la récupération des fonds pillés». Pour sa part, le RCD, qui ne prendra pas part à la prochaine échéance, a annoncé tenir son 6^{ème} congrès ordinaire durant le premier semestre de l'année 2022.

Au cours de son intervention aux travaux d'une réunion du Conseil national de son parti, Belabbas a affirmé que le 6^{ème} congrès du RCD «sera convoqué pour le premier semestre de l'année 2022, soit le mois de juin au plus tard».

La commission nationale devant assurer les préparatifs de ce 6^{ème} congrès devrait être installée lors de ce Conseil national et ce «en vertu de l'article 47 de nos statuts et 56 du règlement intérieur», a précisé le président du RCD.

Salim G.

Mise en berne de l'emblème national pendant trois jours

Bouteflika, mort d'un homme d'Etat diminué par la maladie

■ L'ancien président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est décédé vendredi soir à Alger à l'âge de 84 ans. Le défunt s'est éteint deux ans après sa démission suite à un mouvement populaire contre sa candidature à un 5^{ème} mandat et appelant à un renouveau dans le pays.



PHOTO R.

Par Massi Salami

L'ancien président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé la mise en berne de l'emblème national à travers le territoire national pendant trois jours. Abdelaziz Bouteflika avait succédé en 1999 à Liamine Zeroual pour être réélu à la magistrature suprême pour trois mandats successifs en dépit d'une santé fragile ayant marqué son troisième et quatrième mandat, suite à un AVC en 2013. Vendredi soir, la Présidence de la République a annoncé, dans un communiqué, le décès de cet ancien chef de l'Etat qui a présidé aux destinées de l'Algérie pendant 20 ans. Né le 2 mars 1937, le défunt Abdelaziz Bouteflika avait succédé en 1999 à Liamine Zeroual lors d'une présidentielle marquée par le retrait des six autres candidats.

Il a été réélu trois fois : en 2004, 2009 et 2014, soit une année après un accident vasculaire

laire cérébral (AVC) qui l'avait affaibli physiquement. Dès son accession à la Présidence de la République, Bouteflika œuvrera pour le rétablissement de la paix et la stabilité dans le pays en engageant le processus de concorde civile, consacré le 16 septembre 1999 par un référendum qui a recueilli plus de 98% de suffrages favorables.

Il était à l'origine d'une politique dite de «réconciliation nationale» qui a conduit, en septembre 2005, et conformément à sa promesse électorale, à l'adoption par un référendum populaire, une charte de réconciliation nationale, plébiscitée par 80% des Algériens. Le défunt Abdelaziz Bouteflika avait participé à la guerre de Libération nationale. Il avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1956 pour assumer, pendant deux ans, la mission de contrôleur général de la Wilaya V (1957 et 1958). En 1960, il a été affecté aux fron-

tières sud du pays pour commander le «front du Mali» dont la création entraînait dans le cadre des mesures visant à faire échec à l'entreprise de division du pays de la part de la puissance coloniale et à organiser l'acheminement des armes pour le compte des maquis de l'ALN à partir du Sud, ce qui lui vaudra le nom de guerre de Si Abdelkader El Mali.

En 1962, il est député à l'Assemblée constituante et à 25 ans, il devient ministre de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme du premier gouvernement de l'Algérie indépendante. La même année, il a été nommé ministre des Affaires étrangères.

Reconduit dans les fonctions de ministre des Affaires étrangères, il anime jusqu'en 1979, l'action diplomatique de l'Algérie, sous la houlette de l'ancien président, feu Houari Boumediene qui avait initié la politique de défense des pays du Tiers-monde et le parachève-

ment des mouvements de libération.

Diplomate chevronné et reconnu, Bouteflika impulsera, pendant plus d'une décennie, la politique étrangère qui donnera à l'Algérie une notoriété au niveau international. Elu à l'unanimité président de la 29^{ème} session de l'Assemblée générale des nations unies en 1974, Bouteflika obtient la mise au ban, par la communauté internationale, du régime sud-africain pour sa politique de l'apartheid et fait admettre, malgré les oppositions, le leader de l'Organisation de libération de la Palestine, feu Yasser Arafat, qui prononcera un discours devant l'Assemblée générale.

A la mort du président Houari Boumediene, en 1978, Abdelaziz Bouteflika est contraint à un exil. De retour en Algérie, en janvier 1987, il sera signataire de la «motion des 18» consécutive aux événements d'octobre 1988.

M. S./APS

Participation du FFS aux élections locales

Faire barrage à ceux qui veulent semer «la haine et la division»

La participation du Front des forces socialistes (FFS) aux prochaines élections locales vise, entre autres objectifs, à faire barrage à ceux qui veulent semer «la haine et la division» entre Algériens», a souligné, hier, à Tizi-Ouzou, son premier secrétaire national, Youcef Aouchiche.

S'exprimant à l'ouverture des travaux du Conseil élargi de la fédération de Tizi-Ouzou, abrité par la maison de la culture Mouloud

Mammeri, M.Aouchiche a dénoncé des «manœuvres qui visent à singulariser la Kabylie pour l'isoler du reste du pays», ajoutant que la participation de son parti aux prochaines élections, s'inscrit dans la démarche visant à «défendre l'unité nationale et à faire barrage à ceux qui cherchent la division».

«Nous sommes contre les extrémistes scissionnistes et ceux qui veulent stigmatiser la Kabylie, instaurer un climat de haine entre

les Algériens, et qui à chaque fois, essaient d'instrumentaliser certains événements, tragiques notamment, pour porter atteinte à l'unité de notre pays et à la cohésion du peuple algérien», a-t-il insisté.

Rappelant que le FFS est de mouvance nationaliste et patriotique», il a appelé à ne pas céder le terrain à des «extrémistes» et des «aventuriers», qui sont des «petites minorités idéologiques et poli-

tiques» qui veulent imposer des idées et projets politiques qui constituent aujourd'hui un péril et un danger pour la continuité de l'Etat national», a soutenu M.Aouchiche.

Lors de cette réunion, des orientations ont été données aux présents sur les modalités et le planning de dépôt des dossiers de candidatures, pour les prochaines élections, au niveau de la fédération de Tizi-Ouzou.

K. M.

LA QUESTION DU JOUR

Le décès de Abdelaziz Bouteflika

Suite de la page une

Il aurait duré deux années, à peine plus que cette année et demie de prolongation du quatrième mandat, une option défendue en son temps. A l'heure où ces lignes sont écrites, la question n'est pas encore tranchée de savoir si on prévoit de lui faire des funérailles nationales ou s'il faut laisser à sa famille le soin de lui rendre les derniers devoirs. Maintenant, on ne peut exclure qu'il ait dit son mot à ce sujet, choisissant une cérémonie dans l'intimité, même en présence de l'autre alternative. Bouteflika a pu encore prendre à contrepied son monde, lui souvent portraituré en assoiffé des honneurs. Il part sans avoir remporté son dernier combat : faire sortir son frère de prison. Il s'y était consacré tout entier à la fin de sa vie. Le défunt était tout d'une pièce l'homme d'un temps et d'une culture politique. Il avait à ce titre sa cohérence. On ne voit pas qu'il lui ait 20 années de pouvoir. Bien qu'il ait pu être président dès avant 1999, début de son premier mandat, il a repoussé l'offre à lui faite une première fois. Il ne voulait du pouvoir que dans la mesure où il en disposait en entier. Bouteflika n'était pas un démocrate, en tout cas au sens que ce terme revêt dans une partie du monde. Il n'était pas un dictateur non plus. Il était un nationaliste arabe, pour qui le pouvoir ne se partageait pas. Ou bien il le possédait dans sa totalité, ou alors il le repoussait en entier, et rentrait chez lui. La rue ne s'y était pas trompée, qui l'avait épargné tout au long de son agitation. Ce n'est pas à ses injonctions qu'il avait d'ailleurs cédé, mais à la maladie qui s'était saisie de lui plus de cinq années auparavant et n'avait cessé depuis de le ronger. La foule a en fait aidé à faire partir un homme très diminué physiquement, qui ne s'accrochait pas tant au pouvoir qu'à une idée qu'il se faisait du pouvoir. Elle n'en aurait pas été capable s'il avait pu encore tenir sur ses pieds et lui parler. Elle a eu raison d'un homme déjà dépossédé du pouvoir de la parole, déjà réduit au silence. En partie déjà mort.

M. H.

Travaux de la pénétrante autoroutière à Béjaïa

«Un taux d'avancement de 78% de la section Timezrit et Seddouk»

■ Les travaux de réalisation de la pénétrante autoroutière devant relier Béjaïa à Bouira se poursuivent au niveau des différents chantiers.

Par Hocine Cherfa

Le nouveau wali qui effectuait récemment une visite d'inspection du projet a demandé «aux responsables des entreprises Crcc et Sapta de renforcer leurs chantiers en moyens humains et matériels dans le but d'accélérer la cadence des travaux qui ont entraîné par rapport aux délais de réalisation de ce projet», a indiqué récemment, la cellule de communication de la wilaya. Pour rappel, 10 km d'autoroute ont été mis en service il y a quelques temps entre Amizour et Timezrit. Ainsi, un total de 60 km d'autoroute a été mis en service depuis le lancement des travaux. La bonne nouvelle, c'est le taux d'avancement des travaux du tronçon situé entre les PK 48 et PK 32 soit, entre Timezrit à Seddouk qui a atteint les 78%. Le taux d'avancement des travaux de revêtement du Tunnel est de 84%. Place prochainement à



l'installation des équipements à l'intérieur du tunnel. Aussi, sur les 23 ouvrages d'art prévus entre les PK 12 et PK 48, 14 ouvrages sont déjà achevés et neuf autres sont en cours de réalisation. Par ailleurs, le taux

d'avancement des travaux de réalisation de l'autoroute situés entre Pk 22 au Pk 11 situés entre Amizour et Oued Ghir ont atteint les 45%. Par ailleurs, une réunion de coordination a été convoquée ces derniers jours à l'effet de lan-

cer les travaux de réalisation du centre régional anti-cancer. La réunion qui a été présidée par le premier responsable de la wilaya a rassemblé tous les responsables des secteurs intervenant dans le cadre de la réalisation du

projet dont la réalisation a entraîné aussi. L'entreprise nationale Cosider, pour qui a été confiée la réalisation de cette nouvelle structure sanitaire, a déjà effectué les travaux de terrassement, d'aménagement et d'installation de sa base de vie, ainsi que la mise en place d'une centrale à béton. Selon la cellule de communication de la wilaya, «cette rencontre a été tenue afin de lever toutes les contraintes qui retardent le lancement des travaux de réalisation du centre, très attendu par les malades». Ce projet, devant mettre fin aux souffrances des personnes atteintes de cancer contraintes de faire soigner dans les CHU des wilayas limitrophes. «Le projet bénéficie d'une attention particulière du wali qui a donné, à l'occasion de cette rencontre, de nombreuses instructions, exigeant de l'entreprise Cosider d'entamer rapidement les travaux et de réduire les délais de réalisation».

H. C.

Institutions économiques et administrations publiques

Note ministérielle conjointe contenant des mesures pour l'emploi des titulaires d'un doctorat

Une note interministérielle a été signée, mercredi dernier à Alger, portant les mesures relatives au recrutement des titulaires d'un diplôme de doctorat dans les institutions économiques et les administrations publiques. Cette note a été signée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abderrahmane Lahfaya, ainsi que le directeur général de la Fonction publique et de la réforme administrative, Belkacem Bouchemal, en présence de cadres des deux ministères.

A cette occasion, M. Benziane a souligné que cette rencontre était «le fruit d'un effort et d'un travail conjoint et d'une coordination entre divers secteurs pour mettre en évidence les aspects de la complémentarité gouvernementale en adoptant des mesures pratiques pour examiner la prise en charge de l'employabilité des titulaires d'un diplôme de doctorat».

«Pour la première fois, un cadre pra-

tique a été réalisé en vertu duquel cette catégorie sera recrutée dans diverses institutions économiques et de l'administration publique», a-t-il ajouté, rappelant que «ce travail conjoint entre plusieurs secteurs reflète les nouvelles méthodes de gouvernance adoptées par le gouvernement dans la gestion des affaires publiques et des citoyens».

Et d'ajouter que «l'élaboration de cette note est intervenue après une série de séances de travail menées par un groupe de travail sectoriel conjoint au niveau du ministère pour examiner la prise en charge de l'employabilité des titulaires de doctorat à travers l'implication des départements ministériels concernés, dont l'Intérieur, les collectivités locales et l'aménagement du territoire, l'Energie, l'Industrie, l'Emploi, le travail et la Sécurité sociale en plus du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise et la direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative (DGFPPA).

La création de cet espace «se veut un cadre pour formuler des propositions sur les mécanismes et les nouvelles procédures légales, en vue d'optimiser les débouchés de l'emploi en faveur des titulaires d'un diplôme de doctorat, la recherche de nouvelles formules et perspectives de recrutement et d'insertion sur le marché de l'emploi».

«Cette note applicable immédiatement après sa signature sera susceptible de doter les administrations, les entreprises publiques, et les entreprises économiques publiques et privées de compétences hautement qualifiées dans divers domaines et spécialités scientifiques et technologiques, ce qui contribuera certainement leur développement et à l'amélioration de sa gestion et performance», a-t-il ajouté. Il a estimé, en outre, que la signature de cette note «contribuera à offrir aux titulaires d'un diplôme de doctorat la chance de décrocher un poste d'emploi, en sus de permettre à l'université algérienne de gagner les enjeux et défis

présents et futurs, notamment en termes de débouchés dans l'environnement socio-économique, et partant la contribution au développement durable».

M. Benziane a affirmé, par ailleurs, l'engagement de son secteur à œuvrer auprès des autorités compétentes à garantir des postes d'emploi au niveau des établissements universitaires, à travers l'affectation de 1 655 postes au recrutement externe pour accéder au grade de maître-assistant de catégorie «B» et plus de 400 postes pour l'accès au grade de maître-assistant hospitalo-universitaire de catégorie «B». Par ailleurs, M. Lahfaya a déclaré à la presse l'importance de «cette note interministérielle dans le recrutement des titulaires d'un diplôme de doctorat, dans le cadre de l'action gouvernementale coordonnée, estimant que ce nouvel exploit «se veut un jalon supplémentaire vers la consolidation de la vision stratégique du gouvernement dans le cadre de la construction de l'Algérie nouvelle».

R. N.

Importance de la vaccination anti-Covid-19

Sidi Fredj abrite une journée de sensibilisation

Une journée de sensibilisation à l'importance de la vaccination anti-Covid-19 a été organisée hier au niveau de la plage de Sidi Fredj par l'association El Hayat des personnes vivant avec le VIH/Sida. Cette initiative est organisée en coordination avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'Union européenne (UE) et le ministère de la Santé dans le but d'inciter les gens à se faire vacciner pour atteindre l'immunité collective et réduire les risques de contamination au coronavirus, a précisé la présidente de l'association, Nawel Lahouel. Sur le choix du site, l'intervenante a expliqué que la plage de Sidi Fredj continue

de recevoir les familles algériennes à quelques jours de la rentrée scolaire, ce qui nous permet de toucher un grand nombre de personnes. Les membres de l'association El Hayat, dont des jeunes bénévoles, des infirmières et des médecins spécialistes se sont rapprochés des familles présentes pour leur distribuer des masques de protection, des solutions hydro-alcooliques, des lingettes désinfectantes et des brochures de sensibilisation, expliquant les voies de transmission du virus et les moyens de prévention, a-t-on constaté. Selon la présidente de l'association, ces membres ont reçu une formation spéciale, début septembre, dans le

cadre de la campagne nationale de vaccination lancée par le ministère de la Santé, afin de bien encadrer ces actions de sensibilisation. L'Association entend, selon l'intervenante, se préparer en vue de prendre part à une 2^{ème} campagne de sensibilisation au profit des élèves des écoles à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire, d'autant plus qu'il est attendu l'accompagnement de ces élèves dans cette opération que préparent les pouvoirs publics dans le cadre du plan de prévention de la propagation de la Covid-19. De son côté, le Dr Aïssi Lilia, infectiologue a affirmé que son rôle dans cette journée de sensibilisation se veut essentiel et consis-

te en l'orientation des gens, leur donner l'information exacte, tout en soulignant l'importance de la vaccination pour les différentes catégories d'âge et de son rôle dans la préservation de la société à travers l'immunité collective qui se forme en vaccinant un plus grand taux de la population». Elle a ajouté que son devoir en tant que spécialiste, consiste à «corriger les fausses informations relayées à travers les réseaux sociaux et les croyances relayées par les individus dans leurs discussions quotidiennes, notamment en ce qui a trait aux effets indésirables et autres informations infondées scientifiquement».

R. M.

Air Algérie

Vers le lancement d'un plan de développement 2021-2025

■ La Compagnie aérienne nationale Air Algérie compte lancer un plan de développement 2021-2025 pour renforcer sa position sur le marché algérien et occuper une place de prestige sur le marché aérien mondial, particulièrement dans l'espace africain, a indiqué un communiqué du ministère des Transports

Par Salem K.

Dans le cadre de ses rencontres avec la direction générale d'Air Algérie visant à examiner sa situation, à élaborer son plan de restructuration et à réformer sa gestion, le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï a présidé, mercredi dernier, une réunion en présence de cadres du ministère, du P-DG par intérim de la compagnie, de son conseiller aux affaires financières, de la directrice du département commercial, de la directrice de gestion des recettes, du directeur des finances et de la comptabilité et d'un chargé des études et de l'analyse, a posté le ministère sur sa page Facebook.

Le P-DG par intérim d'Air Algérie a donné un aperçu général sur la vision prospective pour le développement de la compagnie et se préparer à la période post-coronavirus, en prenant en considération les grands changements enregistrés en matière de transport aérien aux plans local, régional et international, selon la même source.



Dans ce cadre, il a cité les mesures à prendre pour permettre à la compagnie d'occuper une place de prestige, particulièrement dans l'espace africain qui enregistre «un développement notable» dans tous les domaines.

Pour leur part, les gestionnaires et cadres de la compagnie ont présenté les principaux axes du plan de développement 2021-2025 que la compagnie compte lancer.

Ce plan prévoit essentiellement de renforcer la position de

la compagnie sur le marché algérien, de développer les lignes intérieures et de renouveler la flotte d'Air Algérie pour un accès au marché africain croissant, de révision les textes juridiques et organisationnels régissant l'activité du transport aérien et de les restructurer en créant des filiales spécialisées dans les activités secondaires de l'aviation.

Il est prévu la création d'une entreprise de maintenance avant le 31 décembre prochain ainsi qu'une société de services ter-

restres en 2022. Le plan vise également l'adhésion à certains groupes professionnels, la promotion de la destination Algérie en collaboration avec les instances et établissements concernés, outre l'introduction de la technologie et la numérisation dans l'ensemble des services clients afin de «les promouvoir et les rendre plus attractifs».

Par ailleurs, il a été question, durant la réunion, de présenter la grille tarifaire adoptée par Air Algérie, insistant dans ce sens, sur l'intérêt accordé au mode

d'établissement des prix de billets des vols locaux et extérieurs. La rencontre a permis de mettre en avant la technologie de gestion de revenus et de réservations au vu de «la rude concurrence» des compagnies aériennes.

Intervenant à cette occasion, M. Bekkaï a salué les efforts consentis à l'effet d'améliorer l'entreprise et préserver ses acquis, en dépit des «conditions difficiles», à savoir la pandémie, soulignant la nécessité de mettre en place des plans de développements à court, moyen et long termes avec une vision claire dans des délais définis.

Air Algérie est appelée à compter sur ses propres capacités et saisir toutes les opportunités pour la concrétisation de ses plans de développement, a insisté le ministre, rappelant les instructions du Président de la République et les orientations du Premier ministre, à savoir la restructuration de cette compagnie, la révision de son mode de gestion et l'amélioration de ses prestations de service. S. K.

Algérie-Inde

Le renforcement de la coopération dans les énergies et mines évoqué

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu jeudi à Alger, le ministre l'Etat indien auprès du ministère des Affaires étrangères, Shri V. Muraleedharan, avec qui il a discuté du renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines des énergies et des mines, mais aussi dans le domaine du dessalement de l'eau de mer.

«Cette rencontre a permis de discuter du renforcement des relations de coopération entre les entreprises des deux pays, dans tous les secteurs ayant trait à l'énergie, notamment les hydrocarbures et l'électricité», a indiqué M. Arkab dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre.

Il a été question, en outre, du développement des relations dans le secteur des mines, pour ce qui concerne la prospection, la recherche, la cartographie, l'ex-

ploitation et la production des substances minières, a ajouté le ministre qui a émis le souhait de voir la participation des entreprises indiennes au développement des nouveaux projets miniers en Algérie.

L'expérience indienne en matière de dessalement de l'eau de mer et les moyens d'accélérer la réalisation des projets dans ce domaine sont autant de sujets abordés lors de cette rencontre, selon M. Arkab.

Les deux parties ont passé également en revue les opportunités d'investissement dans le domaine de la pétrochimie ainsi que de la production des engrais et fertilisants, et la transformation des phosphates.

Le ministre des Energies et des Mines a révélé que de nombreux domaines connaîtront des échanges directs d'expériences au cours de réunions qui regrou-

peront les représentants de sociétés algériennes et indiennes, à l'instar de Sonatrach, Sonelgaz et Manadjem El Djazaïr. Ces réunions durant lesquelles il sera question «de définir certains projets importants qui seront réalisés, à l'avenir, dans le cadre de partenariats entre les entreprises des deux pays, y compris dans le domaine de la coopération technologique et de la modernisation des outils de production dans les différents secteurs», a précisé M. Arkab.

Ainsi, les deux parties vont travailler conjointement pour identifier des projets concrets, alors qu'un groupe technique sera chargé d'établir une feuille de route afin d'assurer leurs réalisations.

Pour sa part, le chef de la diplomatie indien a assuré que les opportunités de coopération entre l'Inde et l'Algérie dans les différents domaines des énergies et

des mines sont «nombreuses», dans le cadre de partenariats «gagnant-gagnant».

M. Muraleedharan a fait observer, dans ce sens, que l'Algérie est l'un des plus grands producteurs d'hydrocarbures, alors que l'Inde est le deuxième pays le plus peuplé de la planète, ce qui fait de lui, aussi, un des plus grands consommateurs d'énergies dans le monde.

Le ministre indien a exprimé également le souhait de développer les échanges commerciaux dans le domaine de la pétrochimie à travers l'augmentation des volumes exportés vers l'Inde.

«Les discussions ont été très fructueuses et je suis persuadé que la nature des relations politiques entre les deux pays se traduiront par des partenariats entre l'Inde et l'Algérie dans les secteurs des énergies», a-t-il conclu.

R. E.

Selon Benabderrahmane

La révision de la loi sur l'investissement fin prête

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé, jeudi à Alger, que le gouvernement avait finalisé la révision de la loi relative à l'investissement qui sera présentée dans les semaines à venir à l'APN. En réponse aux questions des députés de l'APN dans le cadre du débat du Plan d'action du Gouvernement, M. Benabderrahmane a précisé qu'une révision «profonde» a été menée pour la loi relative à l'investissement «pour qu'elle soit

au diapason de la politique de l'Etat tendant à diversifier l'économie hors hydrocarbures».

Cette révision vise également à prendre en charge les préoccupations exprimées par les opérateurs économiques qui ont demandé la levée des obstacles qui empêchent la réalisation des projets d'investissement, a encore précisé le Premier ministre.

L'élaboration de cette loi, poursuit le Premier ministre, se fait conformément à une vision prospective tenant en compte les mutations que connaissent

l'économie nationale et le mouvement des investissements étrangers afin de garantir une grande stabilité du système juridique lié à l'acte d'investissement notamment par la création d'un guichet unique dédié à cet effet.

Après avoir relevé que l'opération de réforme prend en compte les recommandations des experts et des spécialistes, M. Benabderrahmane a indiqué avoir donné des instructions au ministre de l'Industrie pour l'introduction de toutes les proposi-

tions constructives présentées par les députés à propos de cette loi et ce «pour créer un climat d'investissement plus propice et un environnement d'investissement où la confiance prévaut entre l'investisseur et les institutions étatiques».

Le Premier ministre a indiqué que cette réforme donnera «des signaux forts et des garanties susceptibles d'accroître l'attractivité du pays aux investissements étrangers directs et d'établir des partenariats réels et solides à même de contribuer au dévelop-

pement de l'économie nationale». Le gouvernement, ajoute le Premier ministre, s'apprête à examiner tous les dossiers d'investissement cumulés et en suspens «de façon rigoureuse et profonde» à l'effet de prendre les mesures nécessaires à la levée des obstacles qui ont rendu leur concrétisation impossible, en donnant la priorité aux véritables investissements générateurs de richesse et d'emplois et en remplaçant les importations par le produit national.

R. K.

TIGDITT A MOSTAGANEM

Les réseaux mafieux brouillent les règles du relogement

■ A Tigditt, la loi semble s'éloigner de plus en plus et l'autorité des pouvoirs publics avec laissant la place à des pratiques parasitant toutes les règles de vie dans ce faubourg.

Par Lotfi Abdelmadjid

Comme sur toute l'étendue de ce quartier, il n'y a guère la présence de l'Etat, ni par ses structures ni par ses responsables, le mal s'installe et dans toutes ses formes. La morphologie des lieux, ses anciennes habitations et ses complexes labyrinthes ont fait que des demandeurs de logements malveillants viennent se nicher, profitant de la précarité des espaces. A Tigditt plus particulièrement, ce phénomène a pris de l'ampleur générant des situations trop confuses pour la bonne gestion du relogement. Le RHP au lieu de servir les plus vulnérables, il a plutôt servi les promoteurs des bidonvilles érigé en comités de quartier. Cette qualité, non maîtrisée par les services de contrôle, donne une opportunité en or aux



Tlemcen 339 accidents de la route durant les sept premiers mois de l'année

Le service de la sécurité publique relevant de la Sûreté de la wilaya de Tlemcen a enregistré 339 accidents de la route durant les sept premiers mois de l'année en cours selon un bilan établi hier par ce service.

Ces accidents ont fait 11 morts et 405 blessés dont 141 femmes, a-t-on indiqué de même source, précisant que les causes de ces drames sont dus au facteur humain en premier lieu, notamment le non-respect du code de la route et ensuite à l'état des véhicules.

Durant la même période, il a été procédé au retrait de 5 139 permis de conduire dont 1 963 retraits immédiats dus essentiellement à l'excès de vitesse (radar) outre 751 infractions au code de la route.

Par ailleurs, la même source a fait état de 328 infractions enregistrées par les motocyclistes, outre la mise en fourrière de 1 543 motos en application de l'arrêté de wilaya portant sur l'obligation de porter le casque et l'utilisation des silencieux par les propriétaires des motocyclettes. La durée de mise en fourrière est de 30 jours, a-t-on ajouté.

Les services de la Sûreté de la wilaya de Tlemcen ont intensifié les campagnes de sensibilisation liées à la sécurité routière, à travers lesquelles les automobilistes ont été invités à respecter le code de la route, afin de promouvoir une bonne culture de la circulation pour les conducteurs en général, a-t-on rappelé.

R. T.

membres des réseaux de spéculer sur les listes des bénéficiaires moyennant, au retour, une rétribution en numéraires. La confiance des autorités aux membres des comités de quartiers, infiltrés dans ces réseaux du relogement, est d'une largesse abusive. Des bénéficiaires qui parfois n'occupent même pas l'habitat acquis ou ils le louent ou ils revendent le pas de porte. Par conséquent, ces familles à l'origine viennent vivre quelques mois de «préca-

rité» pour s'assurer un capital par un logis. A Tigditt, une telle situation a porté grand préjudice aux familles autochtones de ce faubourg dont les demandes sont bousculées à chaque fois où une baraque sérige ou un arriviste s'installe sous les escaliers d'une demeure à moitié démolie. Les gens de Tigditt dénoncent fermement cette embrouille qui dure et qui s'érige, inopportunistement en droit, mais un droit bafouillé. Des centaines de familles vivent un

profond malaise dû à leur penable situation. Des familles composées, recomposées et décomposées par le loyer, l'insalubrité, et la mal-vie espèrent voir bannies ses pratiques hors-la-loi. Cette dénonciation vient sous forme de pétition adressée au wali dans laquelle ces familles disent avoir retiré leur confiance en ces comités de quartiers autoproclamés. Selon la pétition, elles revendiquent la remise en question de ces éléments qui ne sont même pas

dans la légalité par rapport aux propres associations. Des associations qui n'ont ni AG, ni agrément à jour ni aucune légitimité. Les légitimes demandeurs de logement à Tigditt ont tant attendu leur tour pour une vie décente, celle de vivre dans la dignité, mais des pratiques malveillantes ont statué sur leur sort et ont ajourné leur aspiration à un logement.

L. A.

Tizi Ouzou

Boudjima continue de généraliser le recours à l'énergie solaire

La commune de Boudjima (27 km au nord-est de Tizi Ouzou) continue d'élargir l'utilisation de l'énergie solaire pour le fonctionnement des équipements publics.

En effet, la municipalité a annoncé jeudi l'achèvement de la troisième tranche de l'éclairage public fonctionnant à l'énergie

solaire au niveau du chef-lieu de la commune.

Selon les indications fournies par la mairie, 1 000 mètres supplémentaire seront éclairés avec l'énergie solaire, tandis que la généralisation de l'utilisation de cette énergie pour faire fonctionner les établissements scolaires du primaire se poursuit par la

mise en service de cette opération au niveau de l'école d'Agouni Oufeqousse. Elle est la sixième école primaire à être équipée en panneaux solaires en attendant les deux autres restantes des huit établissements implantés dans la commune. A noter que la mairie a appelé les citoyens dont leurs habitations

sont situées dans des zones éparpillées à se rapprocher de ses services pour les alimenter avec de l'énergie solaire.

Et l'initiative de la commune de Boudjima commence à être adoptée dans plusieurs autres communes de la wilaya de Tizi Ouzou.

Hamid M.

Circonscription administrative Ali Mendjeli

Arrestation d'un dealer de cocaïne

La brigade de recherche et d'intervention (BRI) des services de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Constantine a appréhendé un individu, âgé 29 ans, dealer de cocaïne dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, a-t-on appris, mardi dernier auprès de la cellule de communication et d'information du même corps constitué. L'enquête dans cette

affaire a été ouverte suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles un individu commercialisait de la cocaïne dans le quartier où il réside, a indiqué un communiqué de presse des mêmes services, relevant que l'intensification des recherches et les investigations ont permis d'identifier l'individu et de confirmer l'information rapportée. En coordination avec le parquet,

une autorisation de perquisition du domicile du suspect a été délivrée et a permis aux enquêteurs de saisir une quantité de drogues dures (cocaïne) et plus de 400 000 DA, qui proviendraient vraisemblablement de la commercialisation de cette substance prohibée, a précisé la même source. Les éléments de sécurité ont aussi saisi une balance utilisée par le suspect

en plus d'autres fournitures, a-t-on détaillé, soulignant que le mis en cause a été transféré au siège de la BRI, où les enquêtes et les procédures judiciaires ont été parachevées. Après l'établissement d'un dossier pénal, le suspect a été présenté devant le parquet local dans l'affaire de détention et commercialisation de drogues dures.

M. Y.



Australie

Washington tente d'apaiser l'ire de Paris dans l'affaire des sous-marins australiens

■ Accusés par la France de lui avoir donné un «coup dans le dos» en torpillant le «contrat du siècle» de sous-marins français à l'Australie, les Etats-Unis de Joe Biden ont tenté jeudi d'éviter une crise ouverte avec Paris, sans réussir à apaiser sa colère.

Par Mourad M.

«**L**a France est un partenaire vital» dans la région indo-pacifique «et dans beaucoup d'autres domaines», a déclaré le chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken. «C'était le cas depuis longtemps, et ce sera le cas à l'avenir», a-t-il assuré. A l'origine de l'incendie dans les relations américano-françaises, la nouvelle alliance «indo-pacifique» annoncée mercredi par le président Biden, avec le Royaume-Uni et l'Australie. Ce partenariat stratégique baptisé «AUKUS», clairement dévoué à contrer les ambitions grandissantes de la Chine dans la région, inclut la fourniture de sous-marins américains à propulsion nucléaire à

Canberra — et sort de fait les Français du jeu. Le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian n'a pas eu de mots assez durs pour évoquer sa «colère» et son «amertume» après cette «décision unilatérale, brutale, imprévisible». Dénonçant un «coup dans le dos», il a comparé jeudi la méthode Biden «à ce que faisait» son prédécesseur Donald Trump - un affront pour le président démocrate soucieux de se démarquer du milliardaire républicain. «Cela ne se fait pas entre alliés», a martelé le responsable français, qui avait négocié le «contrat du siècle» lorsqu'il était ministre de la Défense en 2016. Ce gigantesque contrat de 90 milliards de dollars australiens (56 milliards d'euros) prévoyait la

fourniture de 12 sous-marins français à propulsion conventionnelle (diesel-électrique) à l'Australie. Dans le cadre du nouveau partenariat entre Washington, Londres et Canberra, l'Australie a rompu cet accord et bénéficiera, à terme, de sous-marins à propulsion nucléaire proposés par ses alliés anglo-saxons. «Les Français avaient une version qui n'était pas supérieure à celle qui est utilisée par les États-Unis et le Royaume-Uni, et en fin de compte, notre décision s'est basée sur ce qui est dans l'intérêt de notre sécurité nationale», a justifié jeudi le ministre australien de la Défense, Peter Dutton, lors d'une visite à Washington. A ses côtés, la cheffe de la diplomatie australienne Marise Payne a elle estimée que «le leadership des États-Unis dans l'Indo-Pacifique» demeurait «indispensable». Au-delà des enjeux commerciaux, Paris dénonce l'absence de concertation, d'autant que cette affaire intervient après le retrait américain d'Afghanistan qui a laissé des traces auprès d'alliés des États-Unis dont les positions n'ont pas vraiment pesé dans la décision de Joe Biden. Les Européens ont désormais une idée «assez claire» de la façon dont Washington considère ses alliés, a résumé une source proche du dossier à Paris. Signe d'une crise qui perdure, Français et Américains se sont renvoyés



PH. > D. R.

la balle tout au long de la journée. «Nous avons été en contact avec nos homologues français au cours des dernières 24 à 48 heures pour discuter de AUKUS, y compris avant l'annonce», a assuré Antony Blinken. Mais la France a démenti fermement avoir été avertie en amont, et encore moins consultée. «Nous n'avons pas été informés de ce projet avant la publication des premières informations dans la presse américaine et australienne», mercredi, a répondu auprès de l'AFP le porte-parole de l'ambassade de France à Washington, Pascal Confavreux. Et malgré les mots apaisants du secrétaire d'État américain, les autorités françaises ont annulé une soirée de gala prévue hier à la résidence de l'ambassadeur de France dans la capitale américaine. Cette réception devait célébrer l'anniversaire d'une bataille navale dans la baie de

Chesapeake (Virginie) décisive de la guerre d'indépendance des États-Unis, conclue par une victoire de la flotte française sur la flotte britannique, le 5 septembre 1781. Cette rupture spectaculaire jette un froid entre Paris et Washington, alors que Joe Biden était censé incarner une embellie dans la relation transatlantique après quatre années de brutalité trumpiste. «Il est certain que nous avons une petite crise diplomatique sur la table», résume Anne Cizel, spécialiste de politique étrangère américaine à l'université parisienne de la Sorbonne. «Les États-Unis envoient un signal un peu curieux en ce sens qu'ils réclament une présence (militaire) de leurs alliés européens dans l'Indo-pacifique et dans le même temps se positionnent en premiers concurrents des ventes de sous-marins français», résume-t-elle.



Commentaire

Financement

Par Fouzia Mahmoudi

Une majorité d'observateurs politiques en France estiment que la meilleure chance pour Emmanuel Macron d'accéder à un second mandat en 2022, est d'avoir face à lui, une nouvelle fois, Marine Le Pen au deuxième tour du scrutin présidentiel. Tant et si bien que de nombreux détracteurs du président français dénoncent le cynisme avec lequel Macron ferait tout, par diverses techniques pour faire grimper la cote de popularité de la candidate du Rassemblement national pour s'assurer d'un nouveau duel électoral face à elle. Or, aujourd'hui, alors qu'elle s'appête à se lancer dans sa troisième tentative élyséenne, l'ex-présidente du Rassemblement national (RN) a envoyé une lettre à Emmanuel Macron, afin d'alerter le président sur les difficultés de financement que rencontrent «bon nombre de candidats potentiels à l'élection présidentielle, certains représentants des courants de pensée importants». Depuis des années, le RN (ex-FN) a toutes les difficultés du monde à financer ses campagnes, le parti à la flamme étant considéré comme persona non grata par la plupart des institutions bancaires. Marine Le Pen, dans un courrier envoyé le 2 septembre demande donc à Emmanuel Macron de veiller à ce que le Parlement crée de «nouvelles possibilités de financement». «Les possibilités de financement des campagnes électorales se sont singulièrement réduites, ainsi les candidats ne peuvent même plus faire appel aux prêts des citoyens pour financer leur campagne présidentielle», note Marine Le Pen. «La contrepartie était la création d'une banque de la démocratie», idée soutenue par le haut-commissaire au plan et allié d'Emmanuel Macron, François Bayrou, qui n'a «pas vu le jour, mais les restrictions sont, elles, toujours en vigueur», déplore-t-elle. En l'occurrence, depuis 1962, un candidat à la présidentielle ne peut pas contracter de prêt auprès d'un particulier, selon la CNCCFP (Commission des comptes de campagne). En outre, depuis la loi pour la confiance dans la vie politique de 2017, il ne peut pas emprunter d'argent à des banques non européennes ni à des entreprises privées, mais peut emprunter à des partis politiques. Pour remédier à ces difficultés, Marine Le Pen demande à Macron de «saisir très rapidement le Parlement afin d'ouvrir de nouvelles possibilités de financement pour les campagnes électorales et permettre ainsi un sain débat démocratique». Le parti de Le Pen, le Rassemblement national, très endetté, a du mal à se financer auprès des banques. Pour la campagne présidentielle de 2017, il avait notamment eu recours à un prêt russe de 9 millions d'euros contracté en 2014, qu'il est toujours en train de rembourser. Le RN avait aussi emprunté 6 millions d'euros au micro-parti Cotelec de Jean-Marie Le Pen, et 8 millions d'euros à un homme d'affaires très implanté en Afrique, Laurent Foucher. Le parti prête ensuite de nouveau ces sommes à la candidate. Reste à voir si l'appel de Marine Le Pen sera entendu par Emmanuel Macron, qui, sans une présence de la candidate RN à la présidentielle pourrait se voir acculé par la droite et qui sans l'épouvantail de l'extrême-droite à agiter au second tour pourrait voir une majorité de Français mécontents de sa politique ces cinq dernières années voter contre lui, quel que soit le candidat qui lui sera opposé.

F. M.

Japon

Quatre prétendants à la lutte pour le pouvoir au Japon

Quatre candidats, deux hommes et deux femmes, sont officiellement entrés hier en campagne au Japon pour devenir le prochain président du parti au pouvoir lors d'une élection interne le 29 septembre, qui ouvrira au vainqueur le poste de Premier ministre. L'heure limite pour le dépôt des candidatures a expiré en milieu de matinée, et les quatre candidats à la succession de Yoshihide Suga, l'actuel président du Parti libéral-démocrate (PLD, droite conservatrice) et Premier ministre sortant, s'exprimaient ensuite l'un après l'autre au siège du parti à Tokyo. Le vainqueur de l'élection est quasi assuré d'être nommé Premier ministre à l'issue d'un vote au Parlement début octobre, tant le PLD domine la vie politique japonaise. Des élections législatives doivent ensuite se tenir, en novembre au plus tard, et devraient sauf énorme surprise conforter le nouveau Premier ministre à son poste. Le populaire Taro Kono, 58 ans, ministre sortant de la Réforme administra-

tive également chargé de la campagne nationale de vaccination contre le Covid-19, est considéré par beaucoup comme le favori de l'épreuve. Mais une surprise n'est pas à exclure, car la plupart des grandes factions au sein du PLD n'ont pas ouvertement donné de consignes de vote à leurs membres, contrairement à leurs habitudes. «C'est vraiment une mêlée générale» estime Tobias Harris, expert de l'Asie orientale au sein du groupe de réflexion en sciences politiques Center for American Progress, interrogé par l'AFP. «Il est difficile de dire qu'il y a un vrai favori). M. Kono a probablement l'avantage, mais il est vulnérable», prévient M. Harris. Ainsi l'influent Taro Aso, actuel ministre des Finances qui contrôlait la deuxième plus grande faction au sein du PLD, a déclaré qu'il allait soutenir à la fois Taro Kono et son rival Fumio Kishida, ancien ministre des Affaires étrangères (2012-2017) âgé de 64 ans. Tout en passant pour un modéré, M. Kishida s'efforce de séduire aussi l'aile droite du PLD.

Disposant par ailleurs de sa propre faction, il apparaît comme le rival le plus sérieux de M. Kono. Ancienne ministre elle aussi, Sanae Takaichi, 60 ans, est une ultra-nationaliste à la personnalité très clivante, mais elle a le soutien de l'ancien Premier ministre Shinzo Abe, qui tire les ficelles de la principale faction du PLD. Seiko Noda, ancienne ministre de 61 ans, semble avoir les chances les plus minces, ayant tardé à récolter le seuil minimum de 20 signatures d'élus du PLD requis pour concourir. Une majorité absolue est nécessaire pour remporter l'élection du 29 septembre. Lors d'un premier tour, les candidats vont se disputer 766 voix : celles des 383 élus du PLD au Parlement et l'autre moitié de responsables du parti dans les 47 départements de l'archipel. Si aucun candidat n'obtient plus de 50% des voix, un second tour départageant les deux finalistes est organisé le même jour mais en incluant seulement 430 votants, dont les 383 parlementaires du parti.

Emissaire pour le Sahara occidental

Le Maroc accepte De Mistura sous pression des USA

■ Le Maroc a accepté, sous la pression des Etats-Unis, la désignation de l'Italo-Suédois, Staffan de Mistura, comme nouvel émissaire des nations unies pour le Sahara occidental, après avoir rejeté cette proposition durant des mois, mettant le processus de paix dans l'impasse, indiquent à l'APS, o des sources diplomatiques à New York.



Par Reda A.

Après l'aval donné par Rabat, le chef de l'ONU, Antonio Guterres devrait soumettre cette candidature aux membres du Conseil de sécurité pour approbation, avant de l'an-

noncer de façon officielle les prochains jours, précisent les mêmes sources.

Mais «qu'est-ce qui a été donné en contrepartie de cette acceptation ?», s'interroge une des sources contactée par l'APS.

Rabat pourrait troquer cette acceptation par le maintien de la

reconnaissance américaine sur sa prétendue souveraineté au Sahara occidental occupé, ou par sa présence illégale dans la zone tampon d'El Guergarat, à l'extrême sud-ouest du territoire non autonome, sous surveillance de l'ONU.

Le 29 avril dernier, le Front

Polisario avait donné son accord à la nomination De Mistura en remplacement de l'Allemand Horst Kohler qui a démissionné de ce poste en 2019, mais le rejet du Maroc a bloqué sa nomination depuis plus de quatre mois.

Avant Horst Kohler, l'ONU avait déjà nommé trois médiateurs pour tenter de régler, en vain, ce conflit vieux de 46 ans. Il s'agit des deux Américains James Baker et Christopher Ross, et du Hollandais Peter Van Walssun.

Selon le SG de l'ONU, il «s'agit d'un poste compliqué pour lequel il a toujours été un peu difficile de trouver la bonne personne».

Mais pour le Front Polisario la nomination d'un nouvel envoyé personnel n'est pas «une fin en soi», signalant que le rôle de cet émissaire est de «faciliter un processus de paix vigoureux et limité dans le temps qui conduit à l'exercice libre et démocratique par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance».

Inscrit depuis 1966 à la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclara-

tion sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Il y a lieu de souligner que le futur émissaire proposé par Guterres pour relancer le processus de paix au Sahara occidental, à l'arrêt depuis 2019, a été nommé en 2014 envoyé spécial sur la crise en Syrie.

De Mistura a eu à assumer le rôle de facilitateur pour les pourparlers de paix en Syrie, une fonction précédemment occupée par l'Algérien Lakhdar Brahimi, qui a démissionné en mai et avant lui par Kofi Annan.

Possédant deux nationalités, italienne et suédoise, le diplomate, 74 ans, cumule quatre décennies d'expérience à l'ONU, dans les zones touchées par le conflit, aussi bien que dans les agences humanitaires.

L'ancien médiateur a déjà offert ses bons offices en Irak et en Afghanistan où il a servi en tant que chef des missions de l'ONU dans ces deux pays

R. A.

Nouvelle victoire pour la cause sahraouie

La Bolivie rétablit ses relations avec la RASD

Le ministère des Affaires étrangères de Bolivie a exprimé jeudi dernier sa volonté de renforcer ses relations diplomatiques avec la République arabe sahraouie démocratique (RASD), précisant que la suspension des relations entre les deux pays en 2020 ne reflétait pas l'engagement de la Bolivie dans la lutte contre le colonialisme.

Dans un communiqué diffusé suite à la visite, à La PAZ, du ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem

Ould Salek, le ministère bolivien a réaffirmé son engagement à renforcer les relations diplomatiques avec la RASD entretenues depuis 1982 et interrompues le 2 janvier 2020.

La diplomatie bolivienne explique, que la «décision inconsidérée (de rupture des relations) a été prise à l'époque de la présidente Jeanine Anez -pour-suivie pour génocide-, et ne reflète pas l'engagement universel de lutte contre le colonialisme et la préservation de la paix, traditionnellement soutenue par

l'Etat bolivien».

«La Bolivie maintient son engagement à continuer de travailler avec le gouvernement de la République arabe sahraouie afin de renforcer les relations d'amitié, de respect, de solidarité et de coopération», ajoute le ministère. Il s'agit d'une nouvelle victoire pour la cause sahraouie, puisque cette décision s'ajoute à celle du Pérou qui a annoncé, le 9 septembre courant, le rétablissement des relations diplomatiques avec la République sahraouie, après 12 ans de suspen-

sion. La Bolivie avait reconnu la RASD le 14 novembre 1982, mais leurs relations ont été gelées en 2020 par l'ex-présidente intérimaire Jeanine Anez, suite au coup d'Etat contre le président Evo Morales.

Jeanine Anez est poursuivie aujourd'hui par la justice pour terrorisme, sédition, conspiration, génocide, décisions contraires à la Constitution et manquement au devoir. Elle est en détention préventive depuis six mois et attend d'être jugée.

L. M.

Prix Sakharov du Parlement européen

La militante sahraouie Sultana Khaya nommée

La militante sahraouie des droits humains, Sultana Khaya, a été officiellement nommée pour le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit du Parlement européen, indique jeudi dernier un communiqué de la représentation du Front Polisario en Europe.

La candidature de Sultana Khaya pour le prix Sakharov 2021, parrainée par le groupe de la Gauche au Parlement européen (GUE/NGL), a été officiellement déposée mercredi der-

nier au Parlement européen, précise le communiqué. Décerné pour la première fois en 1988 à l'ancien président sud-africain Nelson Mandela et à Anatoli Martchenko, le prix Sakharov est la plus haute distinction accordée par l'Union européenne aux actions en faveur des droits de l'homme. Le prix honore les personnes, les groupes et les organisations qui ont apporté une contribution exceptionnelle à la défense de la liberté de pensée.

Sultana Khaya, assignée à

résidence avec sa famille dans la ville occupée de Boujdour depuis plus de neuf mois «a consacré sa vie à la défense pacifique du respect des droits humains dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc. Bien que son combat ait toujours été pacifique, l'activiste a beaucoup souffert des agressions, de la torture et du harcèlement de l'occupant marocain», souligne le Front Polisario.

«Sa nomination pour le prix était en reconnaissance de son

inlassable travail dans la défense des droits des Sahraouis, en particulier des femmes sahraouies qui ont défendu la lutte sahraouie», pour l'indépendance et l'autodétermination, précise le communiqué. «L'attribution du prix Sakharov serait un geste important de la part de l'Union européenne. Un geste de volonté d'assumer son rôle dans la défense des droits de l'homme et des libertés des peuples», estime le Front Polisario.

Y. M.

Sahara occidental
L'APLS mène de nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaines

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques ciblées contre des positions des forces d'occupation marocaines le long du mur de la honte, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère sahraoui de la Défense.

Selon le communiqué numéro 309 relayé par l'Agence de presse sahraouie (SPS), «les unités de l'APLS ont bombardé des positions de l'armée marocaine dans les régions de Rous Sebti (secteur de Mahbes)».

Des détachements avancés de l'armée sahraouie avaient ciblé les retranchements des soldats marocains dans les régions de Oudi Oum Rokba (secteur de Mahbes).

Mercredi dernier, l'APLS a intensifié ses attaques contre les forces d'occupation marocaines dans les régions de Tnouched (Mahbes), Guelta, Lekaâd, Abirat t'nouched et Oudi Assékaf, ajoute le document.

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation qui subissent de lourdes pertes humaines et matérielles le long du mur de la honte.

L. T.



Qatar

Bounedjah buteur et vainqueur face à Benlamri et Belaïli

Dans le choc de la journée au Qatar, Al Sadd l'a emporté face au Qatar SC sur le score de 3-1. La rencontre a vu Baghdad Bounedjah, titulaire, briller face à ses compatriotes Djamel Benlamri et Youcef Belaïli.

Soirée très algérienne au Qatar pour cette rencontre entre Al Sadd, coaché par Xavi, et le Qatar SC. Si le choc de ce championnat s'est avéré prolifique en buts, la rencontre, elle, n'a pas été d'un très grand niveau. Le Qatar SC a ainsi ouvert le score par l'intermédiaire du vétéran (38 ans) Sébastien Soria avant qu'Al Sadd ne

revienne à la marque grâce à l'ancien marseillais André Ayew. Suite à un but de Guilherme, qui a permis à Al Sadd de prendre les devants, c'est finalement Baghdad Bounedjah qui a définitivement entériné le succès des siens en inscrivant un but de la tête en toute fin de rencontre, son premier but de la saison.

Score final 3-1 pour Al Sadd qui est 2ème avec deux victoires en deux journées. Le Qatar SC de Djamel Benlamri et Youcef Belaïli, tous deux auteurs d'une prestation correcte, est 9ème avec un nul et une défaite en deux rencontres.

USM Alger

Chenhi signe deux ans

La direction de l'USM Alger a annoncé, dans un récent communiqué, le recrutement du milieu de terrain international algérien, Ibrahim Chenhi.

Libre de tout engagement après la fin de son bail avec les Saoudiens du Damac FC, le joueur de 31 ans a décidé de

revenir en Algérie après plusieurs expériences à l'étranger dont une au sein du Club africain en Tunisie.

Ibrahim Chenhi est la cinquième recrue estivale des Rouge et Noir. Il a signé un bail de deux saisons avec la formation algéroise.

Enceintes sportives

Feu vert pour le retour du public avec pass-sanitaire

Le ministère de la Jeunesse et des sports (MJS) a annoncé jeudi le retour du public aux stades et salles de sport, sur présentation du pass-sanitaire, en vue de la nouvelle saison sportive 2021-2022.

«En rappel de la décision du Premier ministre du 13 septembre relative à l'allègement du protocole sanitaire et dans le cadre de la reprise des activités sportives et de jeunesse, il a été décidé la réouverture des infrastructures sportives, publiques et privées, ainsi que la reprise des activités et compétitions dans toutes les disciplines, sous condition du strict respect du protocole sanitaire tel que préconisé par les autorités publiques pour faire face à la propagation de la pandémie du coronavirus», indique un communiqué du MJS.

«L'accès aux stades et salles de sport est ouvert au public à condition de la présentation d'un pass-sanitaire confirmant la prise du vaccin», a précisé le communiqué du MJS.

Le 5 septembre courant, le

MJS avait décidé, rappelle-t-on, la réouverture des infrastructures sportives et la reprise des activités compétitions dans toutes disciplines à partir du 6 septembre 2021.

«Dans le cadre de la reprise des activités sportives en prévision des compétitions sportives importantes, dont les Jeux méditerranéens 2022 à Oran, afin de permettre aux différents sélections nationales de se préparer dans les meilleures conditions au démarrage des différents championnats nationaux» avait alors souligné le MJS dans son communiqué.

Le communiqué de la tutelle avait, en outre, souligné «que la réouverture des infrastructures sportives et la reprise des compétitions à partir du 6 septembre est subordonnée à la présentation du pass-sanitaire qui confirme la vaccination de tous les gestionnaires de ces infrastructures et le respect total du protocole sanitaire tel que préconisé par les autorités publiques pour faire face à la propagation de la pandémie du coronavirus».

COA

Yacine Silini à la tête de la commission des athlètes

Le président de la Fédération algérienne de judo, Yacine Silini a été installé à la tête de la Commission des athlètes, a annoncé le Comité Olympique et sportif algérien (COA) mercredi dernier.

«Le Président du Comité olympique et sportif algérien Abderrahmane Hamad et le secrétaire général, M. Khiredine Barbari, ont présidé aujourd'hui l'installation de la commission des athlètes au siège du comité», indique un communiqué du COA sur sa page officielle Facebook.

Cette commission est prési-

dée par Yacine Silini, membre du Comité exécutif et président de la Fédération nationale de judo, précise la même source.

Outre son président, la commission des athlètes est composée entre autres, de trois anciens médaillés olympiques, Ali Saïdi-Sief (médaillé d'argent olympique), Mohamed Allalou (médaillé de bronze olympique), Mme Soraya Haddad (médaillée de bronze olympique) et Malik Louahla, athlète olympique et entraîneur d'athlétisme et président de l'Association des olympiens algériens.

Equipe nationale de football

Le Bureau fédéral réitère son soutien à Belmadi

■ Une motion de soutien au sélectionneur national Djamel Belmadi a été adoptée, jeudi dernier par le bureau fédéral de l'instance algérienne de football (FAF) pour encourager l'Equipe nationale algérienne engagée actuellement dans les qualifications pour la Coupe du monde Qatar-2022.



Belmadi a toute la confiance de l'instance dirigeante du foot algérien

Par Mahfoud M.

«Les membres du BF, tout en réitérant leur soutien indéfectible au sélectionneur national, dénoncent fermement toute atteinte qui puisse nuire à la stabilité de l'Equipe nationale engagée dans d'importantes échéances dont la défense de son titre continental et les qualifications pour la prochaine Coupe du monde Qatar 2022», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion du BF. En fait, cette motion de soutien intervient après les critiques que Belmadi a essuyé après le dernier semi-échec enregistré face au Burkina Faso, lors du match joué à Marrakech au Maroc.

Cette réunion, la première du BF après le déroulement des deux premières journées des éliminatoires pour la Coupe du monde 2022, a été «une occasion aux membres présents d'adopter, à l'unanimité, une motion de soutien au sélectionneur de l'Equipe nationale A, Djamel Belmadi», a ajouté la même source.

Lors des deux premières journées des qualifications du mon-

dial 2022, disputées début septembre, les Verts avaient dominé Djibouti (8-0) au stade Mustapha Tchaker et ont fait match nul avec le Burkina Faso (1-1) à Marrakech. A l'issue de deux premières journées de qualifications, l'Algérie est le Burkina Faso occupent la tête du groupe A avec 4 points devant le Niger (3 pts). Djibouti ferme la marche (0 pt). Les coéquipiers de Riad Mahrez joueront les deux prochaines journées (3è et 4è) comptant pour les qualifications au Mondial de Qatar, face au Niger en aller-retour début octobre prochain, à Blida puis à Niamey.

Les Vets 30° au classement Fifa

Par ailleurs, et sur un tout autre volet, l'EN a gardé sa 30e position au classement mondial de la Fédération internationale de football (Fifa), et la 3e au niveau africain, derrière le Sénégal (20e) et la Tunisie (25e), a révélé le classement FIFA, publié jeudi sur le site de l'instance mondiale.

Au classement du mois d'août, l'Algérie avait occupé la même place au niveau mondial et continental.

Adoption des dispositions réglementaires du football professionnel et amateur

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football a adopté jeudi, lors de sa réunion statutaire, les dispositions réglementaires du championnat de Ligue 1 et de Ligue 2, ainsi que celles du football amateur, a indiqué l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel.

Par ailleurs, les membres du BF sous la présidence de

Charaf-Eddine Amara, a poursuivi le débat des projets des statuts des trois ligues : la Ligue de football professionnel (LFP), la Ligue nationale de football amateur (LNFA) et la Ligue inter-régions de football (LIRF).

Au terme des discussions, les membres du BF ont «unaniment pris la décision de s'accorder un délai supplémentaire à l'effet d'approfondir l'étude

Au plan continental, le Sénégal, qui a gagné encore une place dans le classement mondial (20°, reste leader africain, devant la Tunisie qui a fait un bond de trois positions (25°), l'Algérie (30°) et le Maroc qui a perdu une place (33° mondial).

Quand aux trois adversaires de la sélection algérienne aux éliminatoires de la Coupe du Monde-2022, ils restent sous la barre des 60 premières sélections au classement FIFA.

Après deux journées jouées pour le compte des qualifications du mondial 2022, Burkina Faso a gardé sa 62e position et sa 11e au nouveau continental, alors le Niger pointe à la 119°, perdant deux places et occupe la 31° au classement africain, idem pour Djibouti qui a reculé de trois positions (185°), mais a préservé sa 50e position au plan continental.

En tête du classement FIFA, la Belgique a préservé son poste de leader, devant le Brésil et l'Angleterre qui prend la 3° place à la France qui paye les frais de ses récents résultats dans la campagne de qualification pour le Mondial 2022 (deux nuls et une victoire pour les Bleus, contre deux victoires et un nul pour les Three Lions).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

En qualité de cofacilitateur du système des Coordonnateurs résidents de l'ONU

L'ambassadeur Mimouni reconduit

LE REPRÉSENTANT permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Sofiane Mimouni, a été, à nouveau, nommé en qualité de cofacilitateur du processus d'examen du fonctionnement du système redynamisé des coordonnateurs résidents par M. Abdulla Shahid, président de la 76^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU. L'ambassadeur Mimouni qui avait été nommé par le précédent président de l'AG de l'ONU, M. Volkan Bozkir, continuera ainsi à assumer cette tâche avec son homologue danois, M. Martin Bille Hermann, selon la lettre de nomination transmise par M. Abdullah Shahid aux Etats membres de l'organisation onusienne, consultée par l'APS. Cette décision du nouveau président de l'Assemblée générale témoigne de la confiance placée en l'ambassadeur Mimouni ainsi que de la reconnaissance de son leadership et des efforts qu'il a déployés jusque-là avec son homologue danois. Cette nomination illustre, également, le res-

pect, l'estime et la crédibilité dont jouit l'Algérie au sein des nations unies. Le processus d'examen du fonctionnement du système redynamisé des Coordonnateurs résidents revêt une importance capitale dans la mesure où il permettra de mettre en œuvre les réformes promises par le Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, concernant le Système de développement des nations unies telles que reflétées dans la résolution 72/279 de l'Assemblée générale de l'ONU. Ce processus intergouvernemental, qui est en phase finale, devrait aboutir à l'adoption d'une résolution de l'Assemblée générale qui mettrait l'accent sur l'importance du système et renforcerait le rôle et le leadership des coordonnateurs résidents en vue d'assurer une meilleure coordination entre les différentes agences onusiennes et une plus grande efficacité de l'action onusienne dans le domaine de développement.

R. T.

Echauffourée sur la voie publique à Tissemsilt

Quatre blessés par armes blanches et sept arrestations

LES ÉLÉMENTS de la Sûreté de la wilaya de Tissemsilt ont procédé à l'arrestation de sept individus impliqués dans une affaire d'échauffourée sur la voie publique ayant fait quatre blessés par armes blanches, a-t-on appris vendredi de ce corps constitué. Un communiqué de la Sûreté de wilaya a annoncé l'arrestation, cette semaine, de sept personnes impliquées dans

une affaire d'échauffourée sur la voie publique ayant fait quatre blessés par armes blanches qui ont été pris en charge au niveau des UMC de l'établissement hospitalier du chef-lieu de la wilaya. Les mis en cause ont été déferés devant le procureur de la République du tribunal de Tissemsilt qui a ordonné leur mise en détention, a-t-on ajouté de même source.

R. K.

Pétrole

Le Brent à 75,49 dollars à Londres

LES COURS du pétrole reculaient légèrement vendredi, mais restaient en hausse marquée sur la semaine, les perturbations de la production aux Etats-Unis et la demande vigoureuse ayant redonné des couleurs au marché de l'or noir.

Dans l'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 75,49 dollars à Londres, en baisse de 0,24% par rapport à la clôture de la veille. A New York, le baril de WTI pour octobre cédait 0,40% à 72,33 dollars. Sur la semaine, le Brent montait de 3,52% et le WTI de 3,74%. Mercredi, la référence européenne avait atteint 76,13 dollars et l'américaine 73,14 dollars, des plus hauts depuis début août. «Il y a clairement quelques prises de profits parce que nous sommes passés à un cheveu

des plus hauts de l'été mercredi», commente un analyste. La perturbation de la production du Golfe du Mexique par l'ouragan Ida, qui a duré plus longtemps que prévu, a compensé la hausse des extractions décidée par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses alliés (Opep+).

«Même si ces perturbations de la production sont temporaires, car les plateformes américaines vont redémarrer et l'Opep+ va continuer d'ouvrir le robinet, l'équilibre entre offre et demande devrait se resserrer d'ici la fin de l'année», commente un autre expert. «Les prix du pétrole devraient donc être soutenus, tant que le variant Delta ne prend pas de l'ampleur et que la reprise mondiale ne pâlit pas», estime-t-il.

M. T.

Nos routes de plus en plus meurtrières



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

La forêt récréative de Harouza inaugurée

■ La forêt récréative de la commune de Tizi Ouzou a été inaugurée, hier, au bonheur des amoureux de Dame nature en particulier et des habitants de la ville des Genêts en général, en attente de ce projet depuis des années.

Par Hamid M.

Surplombant la capitale du Djurdjura et accrochée aux monts de Sidi Belloua-Redjaouana, la forêt de Harouza a été aménagée en espaces récréatifs aux normes respectives de l'environnement forestier. Ses visiteurs trouveront des commodités étalées tout au long et au large de Harouza de pas moins de 60 ha comme les aires de jeu pour enfants, plan d'eau, cascade, bibliothèque, théâtre en plein air, musée et autres. L'espace récréatif sera sans aucun doute une bouffée d'oxygène pour les habitants de la ville des Genêts qui en souffrent du manque d'espace de loisirs et de détente face à l'avancée du béton qui a empiété même sur les espaces verts des cités et quartiers de la ville.

H. M.



France

Des milliers de chasseurs dans la rue pour défendre la «culture rurale»

DES MILLIERS de chasseurs se sont rassemblés, hier, à travers la France pour défendre «les valeurs de la culture rurale» et les chasses traditionnelles d'oiseaux, jugées illégales par le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative française, rapportent des médias sur place. Au moins 13 000 personnes, selon les autorités, ont participé hier matin à Mont-de-Marsan, dans le sud-ouest, au son des bandas, cors de chasse et autres pétards, à un rassemblement pour un «monde rural menacé» et des «traditions en danger». Une marée orange fluo - la couleur des vestes des chas-

seurs - a défilé pacifiquement, sous une pluie battante, répondant aux organisateurs qui avaient appelé à les rejoindre tous ceux - chasseurs, pêcheurs, syndicats agricoles, associations culturelles...- «qui partagent les valeurs de la culture rurale». D'autres rassemblements sont prévus hier en Normandie, en Bretagne, en Picardie, dans le centre, l'est et le sud-est du pays. En août, le Conseil d'Etat a jugé plusieurs techniques de chasse avec des filets (pantes, tenderies) ou des cages (matoles) contraires à la directive européenne «oiseaux» de 2009, qui interdit les tech-

niques de capture massive d'oiseaux sans distinction des espèces capturées. Dans la semaine, le gouvernement a toutefois mis en consultation plusieurs arrêtés pour réautoriser certaines de ces chasses, au grand dam des défenseurs de l'environnement. Une mesure interprétée comme un geste envers cet électorat très courtisé. Le vote des chasseurs représente un réservoir d'au moins 1,2 million de voix, majoritairement à droite, mais avec les sympathisants et les familles, le réseau pro chasse atteindrait 5 millions de personnes.

R. F.